

Communiqué de presse

Point sur la situation de Blade :

- Offre de reprise portée par Octave et Miroslaw Klabá, à travers la société hubiC, retenue par le Tribunal de commerce de Paris
- Cession des droits de propriété sur une partie des matériels utilisés par Blade pour un montant de 10,5 M€
- Récupération des équipements des contrats démarrés en 2020

Strasbourg (France), le 3 mai 2021 – 2CRSi (code ISIN : FR0013341781), concepteur et constructeur de serveurs informatiques éco-énergétiques haute performance, partage les derniers développements dans le dossier Blade.

Dans son jugement en date du 30 avril 2021, le Tribunal de Commerce de Paris a désigné la société hubiC, présidée par le fondateur d'OVHcloud, Octave Klabá, comme repreneur de l'activité de Blade SAS.

Partenaire historique d'OVHcloud, 2CRSi a conclu un accord avec hubiC en amont de cette décision. Dans le cadre de cet accord, les deux sociétés ont convenu que :

- 2CRSi cède à hubiC ses droits sur les matériels fournis à Blade SAS ou Blade Global Corp au titre de l'ensemble des contrats antérieurs au 31 décembre 2019 en contrepartie d'un versement en numéraire d'un montant de 10,5 M€ hors taxes ; cette somme est en ligne avec les attentes du Groupe ;
- hubiC s'engage à faciliter la restitution des matériels restants, issus des contrats de 2020, et dont la plus grande partie se situe aux Etats-Unis. A titre d'information, la valeur historique de commande des matériels faisant l'objet d'une restitution est de 19,5 M\$ (soit environ 16,2 M€).

Dans le contexte actuel de pénurie mondiale de composants électroniques, le Groupe 2CRSi est déjà en discussion avec plusieurs clients intéressés à acquérir ces matériels dès qu'ils seront disponibles.

« Pour 2CRSi, la fin de l'aventure Blade marque la fin d'un chapitre dans lequel nous nous sommes beaucoup investis. Nous remercions les équipes de Blade qui, depuis 2017, nous ont fait confiance pour développer pour eux une infrastructure du niveau de celle des géants de l'internet, nous permettant ainsi de démontrer notre savoir-faire. Nous nous réjouissons de la reprise de l'activité de Blade par hubiC. Depuis l'origine, nous avons cru en l'avance technologique mondiale que représentait le système de cloud computing de Shadow. Cette innovation va permettre aujourd'hui à hubiC de construire une nouvelle suite bureautique européenne dans le cloud », se réjouit Alain Wilmouth, co-fondateur et président de 2CRSi.

- FIN -

Prochain rendez-vous : publication des résultats annuels 2020/21 le 31 mai 2021 après bourse.

À propos de 2CRSi

Créé à Strasbourg, le groupe 2CRSi conçoit, produit et commercialise des serveurs informatiques haute performance sur mesure et éco-responsables. Sur l'exercice 2020/2021, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 164 millions d'euros. Le Groupe compte aujourd'hui environ 390 collaborateurs et commercialise désormais son offre de solutions innovantes (calcul, stockage et réseau) dans plus de 50 pays. 2CRSi est coté depuis juin 2018 sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Code ISIN : FR0013341781) et figure dans le label European Rising Tech. Pour plus d'informations : www.2crsi.com

Contacts 2CRSi

2CRSi

Marie de Lauzon
Directeur Général Délégué
investors@2crsi.com
03 68 41 10 70

Actifin

Simon Derbanne
Communication financière
sderbanne@actifin.fr
01 56 88 11 14

Actifin

Jennifer Jullia
Relations Presse financière
jjullia@actifin.fr
01 56 88 11 19